

Des « mises en situation » pour amorcer la discussion autour du principe de laïcité

- La classe est divisée en **petits groupes** de 5 élèves maximum dans lequel on désignera un rapporteur et un modérateur,
- Ces 5 élèves vont se déplacer sur chaque îlot de la classe sur lesquels se trouve une « mise en situation » ou « étude de cas ».

Exemples de « mise en situation »

- Léa demande à la vie scolaire une absence exceptionnelle pour la fête de Yom Kippour, la fête du grand pardon dans la religion juive. Les assistant.es d'éducation lui disent d'aller faire sa demande auprès du ou de la Proviseure du Lycée. Quelle va être sa réponse ?
 - Une tombola est proposée pour récolter des dons pour la réfection de la cathédrale Notre Dame. Des prospectus dans ce sens sont distribués sur le parvis du lycée. Quelle peut-être la réaction du ou de la cheffe d'établissement ?
- **8 minutes de discussion par situation.** A l'issue des 8 minutes, les élèves se dirigent vers un autre îlot. (Utilisation de [Classroomscreen](#) pour la gestion du temps)
 - Lorsque les élèves sont passés sur tous les îlots, mutualisation pour chaque situation par les rapporteurs.
 - Retour de l'enseignant.e sur les études de cas

Cette séance permet d'amorcer les échanges, de confronter les points de vue, de prendre position. Elle permet également d'introduire les textes de lois qui cadrent ce principe. La discussion soulève l'idée que ce principe est sujet à débat dans la société.